

# PARCOURS DE FORMATION 2023

À destination des organismes agréés Service Civique dans les Pyrénées-Orientales  
Ouvert aux tuteurs et à toute personne concernée par l'accueil de Volontaires.

**Formations prises en charge par l'État - Hors repas et déplacements.**

**Inscription à la carte !**

**INSCRIPTION SUR LA PLATEFORME WEB : [WWW.TUTEURS-SERVICE-CIVIQUE.FR](http://WWW.TUTEURS-SERVICE-CIVIQUE.FR)**

**LIEU : 1 RUE MICHEL DOUTRES - 66 000 PERPIGNAN**



## IMPORTANT :

Obligation de nommer un tuteur référent s'engageant à suivre, à minima, la formation « **Découvrir son rôle de tuteur** ».

*Dans le cadre d'un avenant à l'agrément ou d'un renouvellement d'agrément, le tuteur formé doit impérativement être le référent du Service Civique. Si le tuteur n'est plus dans la structure ou s'il ne souhaite plus accompagner les Volontaires, il devient alors obligatoire de former un nouveau tuteur.*

Bon à savoir :

> Plusieurs personnes d'un même organisme peuvent participer aux sessions de formation.

> Préconisation : suivre au moins 1 atelier par an à des fins de perfectionnement et de remise à niveau.

Formation 1

### CONSTRUIRE SES MISSIONS ET SON PROJET D'ACCUEIL.

**Public** - Aux organismes non-agrèés souhaitant avoir des informations sur la construction d'un projet d'accueil ; aux organismes déjà agrèés qui prèparent ou ont dèposè une demande de renouvellement d'agrèement nècessitant un accompagnement complèmentaire et une revisite du projet d'accueil ; aux organismes dont la premièrè demande d'agrèement a ètè rejetèe.

**Objectif gènèral** - Construire son projet d'accueil et dèfinir les missions de Service Civique.

Mardi 21 mars  
9h-17h

Formation 2

### DÈCOUVRIR SON RÔLE DE TUTEUR.

**Public** - Tuteurs n'ayant jamais accompagnè de volontaires et tuteurs ayant dèjà suivi des volontaires sans ètre formès au Service Civique ; les gestionnaires d'agrèement souhaitant mieux comprendre la fonction du tuteur.

**Objectif gènèral** - Connaître les principes fondamentaux du Service Civique et identifier son rÔle et ses missions en tant que tuteur de volontaires.

Jeudi 12 janvier  
9h-17h

Vendredi 24 mars  
9h-17h

Formation 3

### ACCOMPAGNER DES VOLONTAIRES AU QUOTIDIEN & ATELIER D'ÈCHANGES DE PRATIQUES.

**Public** - Aux tuteurs ayant dèjà accompagnè des volontaires en Service Civique ou ayant dèjà participè à une formation de dècouverte du rÔle de tuteur ; aux personnes ressources dans l'accompagnement d'un volontaire, mais qui ne sont pas officiellement dèsignèes comme tuteur de ce volontaire ; aux gestionnaires d'agrèement.

**Objectif gènèral** - Savoir accompagner un volontaire au quotidien dans la mise en œuvrè de sa mission et ètablir une relation de confiance avec lui. Favoriser la crèation et l'animation d'une communautè d'èchanges et de partage autour du Service Civique sur le territoire.

En cours  
9h-17h

Jeudi 22 juin  
9h-17h

*Prècisions sur la formation 3 : possibilitè de venir uniquement le matin sur le module « accompagner des volontaires au quotidien », ou bien, l'après-midi, sur le module « atelier d'èchanges de pratiques ».*